

COMMUNIQUÉ

Finances locales : l'asphyxie menace les villes moyennes

Les marges de manoeuvre des villes moyennes et de leurs groupements se retrouvent amoindries par la réforme de la fiscalité locale, qui accroît leur dépendance à l'égard de l'Etat. Aussi, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) s'inquiète du risque de délitement des services publics locaux (culture, sports, solidarité,...). En effet, la qualité de ces services est essentielle pour ces 200 villes et intercommunalités qui regroupent un quart de la population française.

La FMVM*, par la voix de son nouveau président Christian Pierret, dénonce le risque d'asphyxie des villes moyennes qui ne pourront plus assumer les charges des services aux habitants et aux entreprises. Il estime urgent que soit revu en profondeur le système de répartition des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales (un cinquième du budget de l'Etat), et que soient prises en compte les charges de ces villes « pôles d'équilibre » du territoire français.

Grâce à des bases fiscales relativement dynamiques, les taux ménages ont pu jusqu'alors être maintenus en cette première partie de mandat, et la hausse des taux est de +0,6% en moyenne en 2011. Mais les perspectives futures sont inquiétantes. Avec la perte des recettes de la taxe professionnelle, les investissements publics risquent de ralentir et les impôts sur les ménages pourraient être relevés.

À titre indicatif, en 2010, 96 % des recettes des intercommunalités étaient constituées par l'impôt économique ; ces recettes sont ramenées à 47 % de leurs ressources en 2011 (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, ainsi que des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux : CFE, CVAE et IFER).

61 % des intercommunalités des villes moyennes perçoivent des dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle à hauteur de 630 millions d'euros, soit 17 % du produit fiscal des intercommunalités des villes moyennes.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – Marie-Christine Decoox tél. : 01 42 21 12 18

** La Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) dispose pour ses adhérents d'un Observatoire des finances et de la fiscalité qui permet la mise à jour annuelle de plusieurs indicateurs financiers. Celui-ci constitue une source d'informations sur la santé financière et économique de ces villes et intercommunalités.*

La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

FMVM

94, rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contacts :

Nicole Gibourdel, déléguée générale
Armand Pinoteau, chargé de mission

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr